

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de CROIGNON (Gironde)

Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Croignon

Par arrêté du 11 septembre 2025, le Maire de Croignon a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique relative la modification simplifiée n°2 du plan locale d'urbanisme (PLU) arrêté par délibération du 29 octobre 10 de la modification du 20 octobre 1

Conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la décision en date du 4 juillet 2025 du Président du Tributal de la conformément à la confor

- Monsieur Christophe PERRIN en qualité Compiler Inquite :

L'enquête se dérouler : 20 5 tob e (; 2 2 3 a la la la forove ni r 20 5 tob la la

I de la mairie

In India et i et his and de i libia his

I r g /r er i is ta le le n in h sarvant : https://www.croignon.fr/

I compliss de la la disposition du public en Mairie de Croignon (7 rue de la Mairie – Olo Colo selon les dates et les horaires indiqués ci-dessous :

Le mardi 7 octobre 2025 de 13h30 à 16h30, Le mercredi 22 octobre 2025 de 13h30 à 16h30, Le jeudi 6 novembre 2025 de 13h30 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles pourront également être transmises par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse de la Mairie de Croignon (7 rue de la Mairie – 33750 CROIGNON) ou par mail à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : modification2-plu-croignon@orange.fr

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Croignon et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

